



MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N° 011/2026/HYDRO-MEKIN/DG/CMA du 02 JUL 2026

Portant attribution du marché relatif au Dossier de Consultation des Entreprises pour la réalisation d'un diagnostic technique complet, d'une étude d'avant-projet détaillé (APD) et de l'élaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE) pour les travaux de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Mekin (Région du Sud)

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC D'HYDRO-MEKIN, exercice 2026

Le Directeur Général de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN) Maître d'Ouvrage communique :

Le Groupement ARTELIA SAS/FATSONS ENGINEERING, B.P : B.P: 4, Rue Germaine Veyret-Verner-38130 Echirolles France/2849 Yaoundé, Cameroun est déclaré attributaire du marché relatif au Dossier de Consultation des Entreprises pour la réalisation d'un diagnostic technique complet, d'une étude d'avant-projet détaillé (APD) et de l'élaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE) pour les travaux de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Mekin (Région du Sud) selon les modalités ci-dessous :

	En chiffre	En lettre
Montant TTC (en FCFA)	149 987 580	Cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt
Délai d'exécution	04 mois	Quatre mois

Ledit groupement est invité à se présenter dès signature du présent communiqué au Service des Marchés d'HYDRO-MEKIN pour souscription du projet de marché.

Par ailleurs les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à venir retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, passé ce délai ces offres seront détruites.

Fait à Yaoundé, le **02 JUL 2026**

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- PCA/HYDRO-MEKIN
- PDT/CIPM
- Archives/intéressés



F. Frédéric Biya Motta



MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 029 /2026/DG/CMA DU 02 JUL 2026

Portant attribution du marché relatif au Dossier de Consultation des Entreprises pour la réalisation d'un diagnostic technique complet, d'une étude d'avant-projet détaillé (APD) et de l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour les travaux de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Mekin (Région du Sud)

LE DIRECTEUR GENERAL D'HYDRO-MEKIN

- Vu La loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu Le Décret n° 2010/328 du 18 octobre 2010 portant création de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN);
- Vu Le Décret n° 2010/329 du 18 octobre 2010 portant approbation des statuts de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN);
- Vu le décret n°2011/189 du 27 Juin 2011 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu le décret n°2011/190 du 27 Juin 2011 portant nomination du Directeur Général de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu le décret n°2011/191 du 27 Juin 2011 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION ;
- Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
- Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2018/355 du 20 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu La Loi N°2026/013 du 23 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 et ses textes d'application subséquents ;
- Vu Les normes en vigueur;
- Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le Groupement ARTELIA SAS/FATSONS ENGINEERING, B.P : 4, Rue Germaine Veyret-Verner-38130 Echirolles France/2849 Yaoundé, Cameroun est déclaré adjudicataire du marché relatif à la réalisation d'un diagnostic technique complet, d'une étude d'avant-projet détaillé (APD) et de l'élaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE) pour les travaux de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Mekin (Région du Sud), pour un montant TTC de **149 987 580 (Cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt) FCFA**. La durée des prestations est fixée à 04 (quatre) mois à compter de la date de notification du démarrage desdites prestations. Les prestations seront financées par le budget d'investissement d'HYDRO-MEKIN, exercice 2026.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera.

Yaoundé, le 02 JUL 2026

LE DIRECTEUR GENERAL

Ampliations :

- PCA/Hydro-Mekin
- ARMP
- CIPM
- Archives
- Intéressé



Fz Frédéric Biya Motta